

Mahasamanagar,
ou la Grande Société des hommes Libres.
Projet de Société Secrète et de Propagande

Statuts
Cartes
Circulaires.

Paris, 1839-40.

x

Le Mahasamanagar .

Exposé des Motifs.

Les *Nagarites*, fondateurs de l'association qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres sont tous français. Il importe de faire connaître les motifs de haute moralité, et les pensées de dévouement qui les ont animés; il est surtout important de bien établir le rôle d'initiative qu'ils se sont attribués au nom de la France.

La première pensée des *Nagarites* a été une pensée de conservation et de nationalité que nous allons développer.

Les *Nagarites* se sont demandé ce qui constitue la nationalité de la France, et la solution de ce problème qui est devenu évidente pour eux leur a démontré que la nationalité de la France était menacée dans un avenir très prochain. Ils ont cru dès lors de leur devoir de se consacrer au triomphe de la cause nationale et au salut des populations qui sont appelés à la défendre.

La nationalité ne réside pas seulement dans le sol et dans les frontières d'un pays; car les limites des Etats peuvent être restreintes; les pays eux-mêmes peuvent être

Conquis sans que la nationalité périsse avec l'indépendance du territoire.

La nationalité ne réside pas non plus dans les hommes et dans les tribus, quoique la définition du mot porte à le croire; car les populations peuvent se perpétuer après que la nationalité est détruite.

L'identité d'origine et de langage n'est pas indispensable à l'institution d'une nationalité; car le système menerait tout droit à un fractionnement absurde; et comme la diversité dans le caractère de membres d'une même famille n'empêche pas sa bonne organisation, de même des peuples divers par leur langue et par leur extraction historique peuvent former une société catholique et bien réglée.

La nationalité dérive donc de l'unité, l'unité de sociabilité, et cette dernière a pour tabernacle la Loi dont les mœurs et le régime politique sont l'expression vivante et la traduction.

Ainsi c'est dans l'ordre spirituel et moral qu'il faut chercher les éléments constitutifs d'une nationalité vivace, laquelle doit être nécessairement progressive et absorbante dans tous les rapports avec les Etats circonvoisins jusqu'à l'établissement de l'Unité universelle, sans quoi elle risque de se trouver en lutte avec un

principe extérieur et de succomber par son inertie même.

Nous déduisons de là que le principe fondamental d'une nationalité est dans le mouvement, dont il doit chercher la source en lui-même, et cette source réside comme nous l'avons déjà dit dans la Loi, dans le sens le plus général que le mot puisse comporter, sens trinitaire qui embrasse l'ordre individuel, l'ordre social, la science, la Religion, l'administration civile.

La France n'ayant pas de Loi et ce qu'on lui impose comme loi n'étant qu'un principe d'anarchie, la France étant livrée par ses institutions factices à l'expérimentation de tous les systèmes; la France obéissant à diverses religions ennemies, à cent doctrines sophistiques; la France étant divisée en plusieurs camps politiques, en plusieurs partis militants qui arborent des drapeaux hostiles les uns aux autres, n'a point par conséquent de nationalité; et chacune des mille divergences dont se compose la mêlée furieuse de ce Capharnaüm social ouvre une brèche à la Propagande des trahisons étrangères et à l'envahissement de l'ennemi, quel qu'il soit.

La France, malheureuse dans son état présent est donc menacée dans son avenir; il s'agit d'organiser pour elle l'unité victorieuse et de lui constituer sa nationalité.

La différence d'Origine dans les Races produit une variété d'instincts qui est l'une des causes de la puissance des nations, quand une moralité commune harmonise et relie les instincts divers; il en résulte la variété des facultés sociales, et la richesse sous tous les développemens du travail; cette fécondité, source de grandeur, se manifeste également dans toutes les œuvres de l'intelligence et de l'art; elle n'est donc pas un obstacle à l'institution d'une nationalité forte et durable; bien au contraire elle devient un élément de supériorité sur les tribus anarchiques, et donne son dernier caractère, son plus beau cachet à la splendeur des nations qui deviennent ainsi l'image complète des créations sociales de Dieu.

La différence de l'idiome est encore une richesse; car le langage reflète toutes les inspirations de l'Esprit humain, et lorsque la communion civilisatrice des langues est établie elle produit la richesse dans l'unité, puisque la variété de l'expression ne saurait nuire au règne d'une vérité commune à tous; tandis que la divergence des idées exprimées dans un dialecte général ne peut avoir d'autre effet que de perpétuer une incurable anarchie.

Un exemple servira à mettre en relief toute la portée de cette proposition incontestable.

Le Catholicisme romain a su organiser une image de l'unité religieuse malgré la diversité des peuples et des idiomes qui reçoivent leur inspiration morale dans les enseignements de cette Eglise; les fractionnements et la lutte des pouvoirs temporels n'a point empêché le Christianisme symbolique d'imposer sa hiérarchie et son obéissance à cent peuples ennemis; preuve sensible de la bonté du principe que professe l'Eglise romaine appuyée sur la tradition et la supériorité de sa doctrine; mais de son côté l'Eglise romaine n'ayant pu réussir à hiérarchiser dans son sein les pouvoirs temporels et n'étant point parvenue à prévenir ou à absorber les schismes, les hérésies, les systèmes sophistiques, enfin toutes les contradictions morales qui entretiennent dans une lutte perpétuelle et dans une anarchie misérable toutes les populations de l'Occident, nous sommes fondés à conclure que le principe romain, relegué dans la spécialité religieuse, ne saurait être le principe constitutif de la véritable nationalité.

En approfondissant le dilemme que nous venons de poser nous découvririons en termes généraux que la France ni aucun peuple contemporain ne jouit d'une véritable nationalité.

Il restera démontré que les causes de cet état dissolvant, innatal, c'est à dire, inorganique, proviennent de la lutte qui existe entre les doctrines et les pouvoirs, entre les idées et les institutions; mais nullement de la variété des tribus et de la diversité des langues.

Sans rechercher ici hors de propos les origines historiques de cet état de lutte et d'anarchie, il nous suffira d'énoncer et de définir dans la plus haute généralisation un fait dominant, une vérité suprême sur laquelle les Magarites ont les yeux fixés pour accomplir la grande et dernière révolution qui doit ouvrir l'ère nouvelle et l'Eden pacifique de l'humanité.

Cette vérité la voici:

Tant que les Peuples établiront une différence essentielle entre la Révélation de l'intelligence divine et l'initiative de l'Esprit humain, toute doctrine symbolique, tout Evangile, tout enseignement religieux sera éternellement livré à la réaction dissolvante de l'hérésie et du sophisme d'où naîtront tous les schismes possibles, comme cela est arrivé au Catholicisme romain dont le règne incomplet partout loin d'être universel n'a jamais occupé plus d'un tiers du globe. L'unité de l'enseignement est donc indispensable, et cette unité n'aura jamais lieu tant que l'on n'aura point concilié la forme symbolique et la forme

rationnelle, comme deux expressions variées, mais parallèles, mais compréhensibles, mais jamais rivales dans la propagation d'une même vérité.

La mission des Nagarites, fondateurs de la nationalité française, comme type de la société universelle, est d'arriver à cette précieuse unité dont ils feront dans l'ordre spirituel et moral, la base de l'enseignement le plus complet et le plus magnifique.

L'unité spirituelle une fois obtenue, l'organisation du pouvoir suivant le même principe deviendra chose logique et même facile. La lutte de la hiérarchie religieuse et des hiérarchies civiles et politiques cessera par leur alliance intime; l'enseignement comprendra tout ce qui est vrai; le culte, tout ce qui est beau; l'administration tout ce qui est bon et utile; et les Nagarites classeront ainsi sur la même échelle hiérarchique par ordre de prééminence, la science, l'art, et le travail qui forment les trois manifestations de la société humaine, les trois modes de son activité, les trois éléments de sa moralité, de sa joie, de sa richesse et de son bonheur, but suprême de la création et de la volonté de Dieu. En ce sens les Nagarites seront révélateurs et civilisateurs et ne craignent point de prendre le titre glorieux de leurs ancêtres, en s'appelant envoyés de Dieu.



1

8

La France s'appelle dans le langage allégorique de l'association fédérale Mahatamanagar ou la grande Cité des hommes libres. Cette dénomination ne s'applique à la France que dans un sens général, dans ses rapports avec les nationalités du globe; la société collective des peuples est destinée à recevoir le même nom qui doit s'étendre à chacun d'eux à mesure qu'ils acceptent la même loi de liberté hiérarchique et de fédération unitaire.

La France sera le point central, le levier puissant auquel les autres nationalités seront redevables de leur indépendance relative; les affinités dérivant de l'origine, des idiomes, dialectes et patois, et des antécédents historiques seront invariablement prises pour règle dans le classement libre et naturel des populations.

Ce système sera également suivi à l'intérieur, pour l'organisation de l'unité française; la logique nous apprenant que tout principe d'agrandissement ou de développement doit procéder par voie de parallélisme et d'identité.

La France étant choisie pour type et modèle, l'organisation intérieure de ce grand état sera proposée d'abord aux nationalités voisines de nos frontières; tout état, royaume, province distincte, république ou tribu qui acceptera librement le traité primitif d'association ou de

2 9
fédération politique sera par le fait regardée comme partie
intégrante du Mahasamanagar existant, sans égard aux
fractionnements et aux brèches que cette admission fera subir
aux états non encore adhérens ; et l'indépendance de la
population affranchie, quelque minime qu'elle puisse être,
aura pour sauvegarde l'honneur et la puissance de la fédération
établie.

Aucun sacrifice sera fait, toute guerre sera entreprise sans
trêve, sans transaction, jusqu'au jour où le droit du peuple
rallié sera définitivement reconnu.

Le Mahasamanagar français ne sera jamais conquérant,
mais toujours protecteur, toujours libérateur. L'exemple de
sa liberté, la propagande de sa Loi divulguée par la
parole et l'écriture, par ses agens et ses Orateurs politiques,
seront en droit les élémens de son action progressive, et le
Concours de ses armes sera toujours acquis à tout peuple qui
le réclamera librement, après que les moyens pacifiques
et les négociations préliminaires auront échoué auprès
des gouvernemens récalcitrans.

Les bases qui précèdent étant arrêtées comme principes invariables du droit des gens et de politique générale et supérieure par le Mahasamanagar français seront mises à exécution depuis nos frontières jusqu'aux points les plus éloignés du globe : une population quelque lointaine et isolée qu'elle soit, quelque minime qu'elle puisse être jouira des bénéfices de son ralliement au Mahasamanagar.

L'acceptation de nos lois modèles, de notre organisation parfaite ne seront point de rigueur, le Mahasamanagar ne voulant employer vis à vis des populations d'autre action directe que celle de la persuasion et de l'exemple ; trois choses seront principalement respectées, le vœu local, la conscience et le suffrage, dans toutes les choses qui auront trait au gouvernement nouveau, à l'administration politique et civile, et à la Religion. Sur ces trois points le Mahasamanagar ne se réserve d'autre initiative que celle de la propagande et de l'Enseignement, deux bienfaits que les peuples nouveaux seront tenus d'admettre, en échange de leur affranchissement politique et nullement à titre onéreux.

Le Mahasamanagar aura pour première tâche de

ne rien détruire par le despotisme et de l'anéantir partout les droits et la liberté de l'homme et des peuples ; il favorisera la résurrection et la perpétuité de toutes les nationalités possibles, c'est à dire naturelles, leur écoulement, leur multiplication, et leurs subdivisions, ne pouvant être qu'une cause de bonheur et d'harmonie, sans nul inconvénient dans le plan de la fédération universelle.

Nul patois, nul dialecte, ne sera frappé de proscription légale ; les langues nationales seront non seulement respectées mais entourées d'une protection affectueuse, et le Illahasamanagar ne négligera rien pour favoriser partout leur plus haute culture.

Ainsi doit s'accomplir l'œuvre de la libération et de la régénération des peuples ; ainsi doit s'effectuer à l'aide des siècles la grande unité du genre humain, la grande Eglise de la fédération universelle, sans effort et sans violence relativement aux populations ; le Illahasamanagar regardant comme le premier de ses devoirs de respecter les droits et la liberté de tous et de chacun ; le Illahasamanagar ayant en horreur profonde tout arbitraire et toute tyrannie ; le Illahasamanagar gémissant à la seule idée de l'effusion

du sang humain; le Mahasamanagar séparant éternellement la cause des populations d'avec celle des gouvernements de Conquête ou de hazard; le Mahasamanagar confondant dans la même bienveillance les populations et les milices qu'elles fournissent et ne voulant autant que possible élever sous le poids de ses armes que le plus petit nombre de leurs tyrans et de leurs oppresseurs communs.

La devise politique et religieuse du Mahajamanagar sera la contrepartie de celle de L'Empire et du synode Moscovite: le Barbare ayant dit par la bouche des Patriarches Tartares: tous les peuples ne seront qu'un troupeau dont le Czar sera le pontife et le Chef: le Mahasamanagar a répondu: Tous les hommes seront libres dans leur famille; toutes les familles seront libres dans leur Commune ou Cité; toutes les Cités libres dans leur province nationale, toutes les Nationalités indépendantes dans la fédération du Genre humain. L'humanité doit former dans l'avenir une immense famille de frères; ~~tous~~ les nationalités ayant un même Père dans le Mahasamanagar et Dieu, seront libres et égales entre elles quant au Droit et à toutes ses applications politiques.

En ce sens doit s'interpréter le mot d'Égalité si mal compris ou si dénaturé par les sophistes; et comme l'inégalité personnelle dérivant de la force, de l'intelligence et de l'éducation entre les hommes ne doit point les empêcher de jouir également de leur droit individuel en toute chose juste; comme cette inégalité que les bonnes institutions doivent s'appliquer à rendre aussi peu préjudiciable que possible à l'individu, ne doit point empêcher le dernier de jouir de la protection et des bénéfices de la loi nationale; de même l'inégalité des peuples par le nombre, par la force, par la position territoriale, par l'intelligence, ne doit pas les priver de leur droit national, celui de vivre et de respirer librement, celui d'exercer leur activité dans la grande famille fédérale en tant que le droit national, cette exercice de l'activité d'un peuple ne nuisent point à l'harmonie générale et ne portent point atteinte aux droits supérieurs de tous et au bien commun de l'humanité.

Le principe de liberté dans le droit, d'indépendance dans la justice sera réalisé dans la nouvelle organisation de la commune, de la Province nationale et des États composant la Fédération universelle: au point de vue de

7
14
la solabilité il deviendra l'apex du Droit civil, et au point de vue de la politique supérieure celle du nouveau Droit des gens.

De cette manière le Mahasamanagar obtiendra dans la Commune, dans la province nationale et dans chaque état fédéral, la liberté et l'indépendance dans l'Unité, et il en sera de même dans la Fédération générale représentée par les Unités nationales.

Dans l'Ordre intellectuel, moral et religieux, l'initiative de la Doctrine de l'enseignement et du Culte appartient au Mahasamanagar; la persuasion et l'Exemple sont les moyens que l'Ecole supérieure se réserve pour parvenir à effectuer à l'aide des fidèles l'Unité pacifique du Genre humain.

Le résultat final de cette transfiguration sociale sera l'Ordre, l'harmonie, la liberté hiérarchique dans l'ordre civil, et l'unité dans l'Ordre religieux. L'anarchie des forces, la lutte des Esprits, la scission absurde qui existe entre les pouvoirs spirituels et temporels disparaîtront dans l'unité homogène du Mahasamanagar qui deviendra ainsi l'Eglise Universelle ou la Grande Cité de Dieu.



1840.

Les Cerchs sont nécessaires
 Les Cerchs sont opportuns.
 Dieu le Veut.

Relativement à la société générale la Guerre est
 flagrante entre tous les Peuples ; elle forme le droit et établit
 la loi de la force.

Le droit actuel des gens est anti naturel, anti social,
 anti humanitaire ; il fait violence à l'harmonie de la
 création de Dieu.

L'anarchie est donc organisée dans la société
 générale ; la Constitution actuelle des peuples tend à les
 isoler, et les tendances qu'elle manifeste pour une Communions
 civilisatrice appartiennent aux principes du siècle nouveau.

Cette rivalité, cet isolement des Nations inégales
 entre elles, dans les conditions mauvaises ou les Longs ages
 de la Barbarie les ont placés aura toujours pour résultat de
 perpétuer la guerre et les Evénemens. La Domination
 peut se transmettre, changer de place, mais elle subsistera
 toujours pour l'oppression des faibles dont l'ambition constante
 aura pour but de saisir et d'organiser à leur profit la tyrannie

dont ils auroient été victimes.

La rivalité nationale qui ne devrait être que l'émulation dans l'état naturel de l'humanité devient aujourd'hui égoïsme; elle est l'œuvre non des peuples mais des gouvernements; Car l'homme Slavon, Germain, Gallique ou Iberien n'a aucun motif d'inimitié par le simple fait d'une différence d'origine ou de dialecte; les luttes de peuple à peuple ont pour cause égoïste et machiavélique l'intérêt des Gouvernements qui les provoquent souvent pour faire diversion aux souffrances et aux plaintes des populations, et dans tout cela les entrepreneurs par orgueil, par avarice, par les frivoles motifs d'une gloire impie et sanguinaire.

Le Maharajanagar dicte la déchéance des Gouvernements mauvais; il affranchit au nom de Dieu les Nations et proclame la fraternisation des hommes et des tribus, sans distinction de race.

1839-1840.



Messieurs, je viens vous proposer de vous affilier à la société
des ~~Magiciens~~, ou ~~Civilisateurs~~.

L'association par cercles, à laquelle je viens vous offrir
de vous affilier diffère essentiellement des sociétés secrètes, qui
ont exercé jusqu'à nos jours une influence occulte mais presque
toujours décisive, sur les révolutions des peuples.

En effet les sociétés secrètes qui nous ont précédé ont
toujours eu un but politique déterminé, dans la pensée des plus
hauts meneurs, et la majorité des affiliés, ignorant le secret de
quelques chefs puissants et ambitieux, n'a fait que prêter un
concours bienévolé et aveugle à l'exécution de leurs projets.

Nous classerons dans cette catégorie la société des
Carbonari et celle de Philadelphes; cette dernière avait eu la
franche-Comté pour berceau; elle ne compta dans l'origine
qu'un très petit nombre de membres, tous adolescents; mais quand
le génie intrigant et aventureux du lieutenant Oudet se fut
emparé de ce noyau d'association on vit l'arbre de Philadelphie
couvrir l'armée entière de ses ramifications; l'étrange et
mystérieuse Conspiration du général Moreau révéla son pouvoir;
Moreau fut un instant sur le point de s'en servir pour changer

l'Empire ; et on a prétendu, non sans quelque apparence de raison que la guerre souterraine de Philadelphes contribua d'une manière décisive à la chute de Bonaparte.

Nul n'ignore la part que le Carbonarisme doit s'attribuer dans les révolutions françaises ; une dynastie nouvelle n'a pas eu de plus puissant levier pour s'élever ou tomber sur les ruines d'une dynastie déjà vieille : les Carbonari juraient sur les poignards l'extermination des rois, tandis que les meneurs tremaient un nouveau diadème pour la prise de leur choix ; et si jamais société politique ne fut dupe d'une mystification plus dérisoire, jamais chefs hypocrites ne soulevèrent plus d'indignation par l'immoralité profonde et le cynisme de leurs apostasies.

La société des Nazarites ne présente aucune ressemblance avec celle des Carbonari, ni dans son but, plus élevé, plus désintéressé, ni dans son action qui n'a pas besoin de se dérober au grand jour, et d'espionner autour de soi le mystère et les ténèbres.

Si les Nazarites ou Civilisateurs s'instituent provisoirement en société secrète, ce secret ne doit s'appliquer qu'aux ressorts et à la longue chaîne de notre affiliation ; les fondateurs ont

peut d'auy leur sagesse que cette précaution était indispensable, pour soustraire les membres de chaque triangle et de tous les Cercles, à toute espèce de tracasseries, soit qu'elles puissent venir du pouvoir mal informé, de l'opinion mal inspirée, des partis rebelles, ou de la jalousie des particuliers.

Ainsi le mode d'affiliation, le nouveau baptême des initiés, les signes de ralliement, la composition des Cercles, les mots d'ordre, les assemblées partielles ou générales de trois, sept ou de vingt et un Nagarits sont les seuls choses pour lesquelles le secret le plus profond devient obligatoire.

L'association n'exige point de serment de la part des initiés; les Nagarits n'admettant d'auy leur sein que des hommes jeunes et instruits, doués de loyauté, d'intelligence et de cœur, se fie à la garantie de leur parole; ils ont reconnu que la formule consacrée du serment n'estera jamais un frein pour les lâches et pour les traîtres qui se laissent entraîner par l'intérêt, par la peur ou la faiblesse d'âme et d'esprit; les Nagarits fondateurs animés d'une confiance qui ne leur semble pas moins logique, se sont dit que pour un noble et digne frère, la garantie du serment était superflue; l'homme capable de violer sa parole d'honneur, ne pouvant se faire scrupule de trahir ses sermens; et l'homme

qui attache un haut prix à la promesse, n'ayant nul besoin de jurer et de lier sa volonté par des sermens.

Les sociétés secrètes formées jusqu'à celle des Nazarites, ne se sont pas contentées d'imposer le serment aux initiés; elles ont toujours exigé l'abnégation absolue de la volonté personnelle et de la conscience; la confession entière des secrets intimes et personnels, enfin le droit de vie et de mort conféré à la société sur chacun des membres en cas de parjure ou d'apostasie. L'initiation est toujours accompagnée d'un appareil formidable; l'initié devenant un esclave passif, s'engage à regarder comme un devoir sacré le crime lui-même dès qu'il est ordonné par les chefs; il jure obéissance aveugle et fanatique chez les Carbonari, comme chez les Jésuites et les Francs Maçons; il appelle sur sa tête toutes les malédictions; et les menaces terribles qui lui sont faites, ont été plus d'une fois suivies d'une vengeance mystérieuse et cruelle, les sociétés secrètes se faisant arme de tout, et ayant pour maxime horrible d'employer suivant les Cas, le fer ou le poison.

Rien de semblable dans l'association des Nazarites ou Civilisateurs; un tel mode d'affiliation, avec des conditions aussi absurdes et destructives de toute liberté, de toute conscience, de toute moralité, nous paraissant une monstruosité intolérable,

quand les cérémonies de l'affiliation ne dégénèrent point comme aujourd'hui dans les loges maçonniques, en une jonglerie puérile et en ridicule charlatanisme. L'affiliation aux Cercles Magaribis aura lieu sans conditions, sans serments, sans engagements téméraires pris aveuglément, en toute ignorance de cause; tout membre se réservera la faculté de se retirer du moment où sa conscience lui prescrira le devoir de ne plus faire partie de l'association; et, comme dans l'organisation fondamentale des Cercles il n'y a d'appelés que les hommes supérieurs par leur éducation, et par là même doués d'une large part d'initiative dans tous les travaux de l'association; les hommes nuls et incapables seront les seuls que le sentiment de leur impuissance portera à quitter les Cercles; nulle menace, nul danger ne les suivra dans leur retraite. Pour les autres l'association aura créé un attrait suffisant par la perspective d'un but noble et glorieux à atteindre, et par le grand avenir qui sera réservé à chaque initié, dans la mesure de son aptitude, de son intelligence, et de sa moralité.

Un initié traître ou transfuge n'aura à répondre de ses révélations déloyales ou de ses mauvais procédés envers l'association qu'un membre qui ~~est~~ ~~aurait~~ ~~aurait~~ affilié et aux

deux membres qu'il aura lui-même affiliés ; l'indignation de trois amis deviendra le seul châtiment de sa défection.

Un point essentiel sur lequel les Nagarites, civilisateurs différent des autres sociétés secrètes, c'est que partout, depuis les souterrains d'Eleusis jusqu'aux loges maçonniques, l'enseignement de la science et l'initiation aux mystères religieux a toujours été réservé aux grades les plus élevés de la hiérarchie, et enfermés sous le sceau du secret ; les Nagarites, ayant pour mission de populariser le cercle entier des connaissances humaines et d'en distribuer l'héritage aux nations, tous les travaux de l'association seront de nature à pouvoir être rendus publics, comme ils sont destinés à l'être, du jour où le triomphe désiré permettra aux Nagarites d'instituer un enseignement rival de toutes les universités libérales et de tous les degrés existants.

Avant d'aller plus loin il ne sera pas superflu de jeter un coup d'œil général sur l'origine et le but des sociétés secrètes, en remontant jusqu'aux âges les plus reculés de l'histoire.

Toute société ~~secrète~~ qui s'est organisée derrière le voile du secret et qui s'est entourée de mystère n'a dû prendre ce parti que pour se soustraire à un danger et pour échapper

aux persécutions de quelque tyrannie.

Toute société secrète a eu pour but une révolution dans l'Etat, ou dans la Science. Il n'en a pas existé une seule qui nesejoit proposée pour mission de changer la forme d'un gouvernement ou de propager par voie de initiation occulte et mystérieuse un ordre de faits, un système de doctrine, enfin des lumières frappés de proscriptions légale dans la société politique dominante.

Les deux tyrannies qui ont pesé séculièrement sur les sociétés secrètes et dont les dernières ont amené la chute, ont été celle de la royauté dans l'ordre civil et politique, et celle du sacerdoce dans l'ordre de la Religion et de l'enseignement moral des peuples. Sans parler ici des phyllosofes grecs appellés hommes de la doctrine intérieure, des Gymnosophistes athéniens, enfans de l'initiation indoustannique, et des Pythagoriciens initiés dans les temples Egyptiens, on peut dire à un point de vue général que les sociétés secrètes les plus célèbres et les plus antiques se sont organisées avec l'idée première de faire une révolution dans la politique et la Religion de l'humanité.

Le mot Revolution signifie Cercle et Retour;

Le retour, objet des vœux des initiés et des Chants de tous les prophètes, s'appliquait originairement à la liberté et à la lumière des Civilisations primitives.

Les sociétés secrètes sont nées avec la Barbarie qui elle même avait eu pour cause l'invasion première des peuples hyperboréens environ 30 siècles avant l'ère chrétienne. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier dans tous les détails cette grande catastrophe de l'invasion. Il nous suffira de dire qu'on doit lui attribuer la destruction des Arts et des Sciences, l'anéantissement des plus beaux idiomes créés par l'improvisation patriarcale, la perte d'une littérature magnifique, le mélange des dialectes et des tribus, mille guerres féroces, la servitude et l'esclavage, l'ignorance des peuples anciens, l'institution du sacerdoce, la nécessité de reproduire en symboles religieux les vérités découvertes par les Civilisations antérieures, enfin l'abrutissement intellectuel, moral et civil des populations anciennes, le despotisme cruel des Prêtres, l'orgueil insensé des Prêtres; faits incontestables constatés par la tradition et l'histoire que la Bible place dans l'âge idolâtre, l'âge où on se représentait avec Satan le démon de l'idolâtrie et du péché, âge ténébreux durant lequel les Versans donnaient

le règne de la terre au mauvais génie, Athriman; les Indiens à Chiva; les Egyptiens à Osyphon.

Un autre fait dominant attesté par la saine philosophie, constaté par la tradition et l'histoire, et prouvé par tous les monuments par toutes les œuvres de l'humanité, c'est que l'âge idolâtre et barbare avait été précédé par un long âge de paix, de liberté, de lumière et de civilisation, dont le point de départ est fixé à l'une de ces grandes révolutions physiques de notre globe que les Grecs, Indiens, Chaldéens, Egyptiens, Gaulois et Persans appelaient Déluge et que la géologie moderne désigne sous le nom de Cataclysmes.

C'est donc à l'invasion et à l'influence des Barbares qu'il faut faire remonter l'Origine des Sociétés secrètes; leur berceau fut en Orient et en Egypte; les Sociétés secrètes ne s'introduisirent en Grèce et dans le Latium que fort tard et comme à l'aurore de la Révélation chrétienne. Il est essentiel que nous distinguions les Sociétés secrètes des Ecles. Sacerdotales qui avaient aussi leur enseignement occulte et la célébration de leurs mystères dans le but de perpétuer le Polythéisme. Nous entendons désigner sous le nom de Sociétés secrètes des affiliations distinctes établies dans un but de réformation et de transformation.

Sous le point de vue nous avons eu raison de dire que les Sociétés secrètes ne se répandirent en Occident qu'à l'aurore du Christianisme et nous classerons le clergé espagnol et le Druidisme dans la grande famille du Sacerdoce idolâtre.

De tous les pays asiatiques la Chine est le seul où les sociétés secrètes n'aient point eu occasion de se développer et d'exercer leur influence ; et c'est là la principale cause de l'invariabilité toute exceptionnelle qui caractérise depuis un si grand nombre de siècles les mœurs et les Institutions de cette empire. Arts, sciences, religion, état politique, rien n'a changé, rien n'a progressé depuis près de 5000 ans parmi les Chinois. Le phénomène très remarquable et jusqu'à nos jours inexplicable tient à ce que les peuples primitifs de cette belle contrée étant d'origine boréale ont dû souffrir beaucoup moins que les peuples méridionaux de l'invasion et de la Conquête des tribus cythriques d'abord et des irruptions postérieures des Hogoqs. L'établissement des Barbares n'avait pu altérer sensiblement l'état patriarcal des Chinois. Les vainqueurs et les vaincus qui se rapprochaient par une grande affinité d'origine et de langage se fondirent ensemble et dans cette société nouvelle composée d'éléments hétérogènes il n'y eut

ni civilisation Supérieure détruite, ni nationalité subjuguée qui dut préparer à l'ombre et dans les fers le jour solennel de la délivrance et de la révolution.

Il n'en fut pas de même dans la Terre primitivement habitée par les républiques Granites de race Indienne. La Conquête des Scythes, versans introduisit le Magisme dans l'Inde; mais tout d'abord s'organisa la secte primitive et le mystère mithriaque qui ébranlèrent la nouvelle religion de la royauté, sous le nom de Zoroastre; et si l'initiation patriarcale des Granites, enfans du soleil, ne manifesta par son existence par la révolte armée et la Victoire, cela tint à plusieurs Causes locales; l'affaiblissement auquel la Conquête avait réduit le peuple sacré, le caractère pacifique des Granites, la configuration géographique de la Terre, et la situation des tribus qui ne leur permirent point de tenter cette lutte hardie, enfin l'esprit belliqueux des Conquistadors, et le despotisme brutal qui caractérisa toutes les dynasties Scythiques depuis Kaïamors, le Clovis des Perses, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre.

Les remarques qui précèdent s'appliquent également à l'Inde où le brahminisme s'établit avec Sandragoutter,

premier chef des Massagets ou grands Scythes conquérans ; il y a néanmoins cette différence entre les deux pays que l'Inde, plus riche et plus civilisée, durant la succession des républiques primitives filles de Chirima ou del'agneau solaire, ne fut pas aussi complètement dépouillée de son antique splendeur. A côté du Brahminisme et des fondemens mieux des pagodes surgit de toutes parts la secte nombreuse des Jamanéens qui ont été les chrétiens del' Orient et qui ont précédé de plus de 25 siècles les chrétiens juifs et Romains. Cette affiliation civilisatrice acquit un nouveau lustre à l'avènement du révélateur Budda, et si cette grande lumière ne peut jamais dissiper les ténèbres et l'idolatrie grossière du panthéisme brahminique, elle n'en devint pas moins une corporation savante et formidable que les grecs nous ont fait connaître sous le nom de Gymnosophistes et dont les collèges depuis longtems en ruines ont laissé de magnifiques traces jusques ~~sur~~ sur le sol de l'antique Bactriane.

L'Égypte et l'Éthiopie qui portaient durant l'âge patriarcal le nom d'Inde, c'est à dire Belle, devinrent après l'irruption des Hyksos, dernière armée de la grande invasion Scythe, le berceau de plusieurs sociétés secrètes

changés, de propager à côté de la religion populaire et des mystères du culte, l'initiation des civilisations primitives. L'un des plus célèbres initiés qui soit sorti de cette Ecole fut Moïse, traufuge du temple égyptien, primitivement prêtre d'Osiris, homme audacieux, cruel, sanguinaire, éloquent, qui institua péniblement la nationalité des tribus Celto-hebraïques et leur prépara la voie de la conquête des montagnes de la Judée, où le peuple nous a reçut son nom Vulgaire.

Mais à côté du sacerdoce fondé par Moïse s'accroissait dans l'ombre l'affiliation des Voyans ou Gnostiques qui, sous les Romains, exaltés par une grande idée de liberté et de civilisation, arborèrent enfin l'étendard, et sous le nom de Zelateurs ou Chrétiens juifs, appelant à leur secours les fédérations de l'Arabie essayèrent de briser le joug des Dominateurs de l'Occident.

Le sacerdoce de Moïse fit alliance avec les Romains et reconnut les Césars; mais les Novateurs, avec une opiniâtreté héroïque, employant tout à tout les armes et la Parole, subvertant les Esclaves dans tous les Provinces de l'Empire, propageaient l'évangile gnostique, et n'auraient

point manqué d'établir partout l'ancienne République de
peuple de Dieu si l'invasion des modernes Barbares ne
fut venue arrêter pour un tems l'initiation religieuse
et l'affranchissement politique des peuples Européens.

Le Catholicisme Romain et le schisme grec
représenté aujourd'hui par l'Empire Russe s'élevèrent
sur les deux rives de l'affluve civilisateur; le rite grecque
dont la Magonomie est l'une des variétés qui que l'initiation
de cette dernière ne soit que d'un ordre secondaire, même
dans la plus haute hiérarchie de son grand Orient, le rite
civilisateur le couvrit de nouveau de voiles du sphynx pour
traverser les jours mauvais de l'âge féodal; laissant au
Christianisme symbolique quelques uns de ses dogmes précieux
et une partie de la parure patriarcale dont elle faisait usage
dans les fêtes de ses initiations et que le rite ^{catholique} ~~symbolique~~ conserve
encore aujourd'hui dans l'appareil extérieur et les Tomes de
ses Cathédrales. — Héritiers de la tradition universelle
et de la science de tous les civilisations comme aussi de tous les
mystères de l'Occident diverses qui ont régné sur le globe par ordre
d'héritage et de transmission, les Magasins consacrent leurs associations
à doter l'univers par les mains de la France du grand Testament
dont ils sont les dépositaires comme ils en seront les derniers et les
plus glorieux exécuteurs.



1

La première institution dont les Négarites doivent doter la France est celle de l'enseignement public établi sur une échelle hiérarchique qui comprendra les sciences et la religion, les belles lettres et les arts libéraux, les arts mécaniques et toutes les branches du travail sans en excepter l'agriculture et la navigation.

Cette institution de l'instruction publique et de l'enseignement social implique la réforme radicale de l'Eglise gallicane, de toutes les sectes régnantes, de l'Université et de toutes les Académies qui se sont développées en rivalité avec les Corporations religieuses.

L'alliance hiérarchique des institutions réformées et perfectionnées par les Négarites constituera la grande unité du pouvoir spirituel dont le chef, élu par l'association dans l'ordre de la suprématie des chefs définitifs sera un Français.

A dater de cette Révolution il n'y aura qu'une Eglise nationale, embrassant toutes les sectes anarchiques qui l'ont précédée; il n'y aura qu'un sacerdoce et qu'un enseignement public.

L'instruction première sera départie à l'enfance et à la jeunesse dans des écoles nouvelles qui réuniront toutes les écoles existantes, tous les collèges et tous les séminaires.

L'enseignement social, embrassant la Science, la Religion, la politique et la morale, sera organisé dans les temples

2

anciens et dans les nouveaux édifices qui seront consacrés à ce but ; la masse de la population sera gratuitement admise à ce nouveau culte.

La scission qui existe entre l'art religieux et l'art profane sera détruite ; le théâtre et la Cathédrale, l'Académie et le Trône recourront le même abri ; tous les arts que le siècle a perfectionnés, la danse, la poésie, la peinture et la musique devront concourir à donner au culte national la pompe la plus prestigieuse et le plus magnifique appareil.

Les bienfaits de l'instruction, l'initiation de l'enseignement supérieur, les préceptes de la plus pure morale, propagés par les voix les plus éloquentes, enfin toutes les joies, les fêtes sociales confies à l'inspiration des plus grands artistes, rempliront tout le cercle du Calendrier et débarrasseront le peuple entier de la fatigue de ses pénibles travaux.

Les sophistes ont discuté beaucoup la question des Lois et des mœurs, et les penseurs profonds en ont encore à se demander si les lois peuvent créer les mœurs ou si les lois n'en seraient que la simple expression. La vérité est que ces deux hypothèses sont fausses, et que leur enoie implique une grande ignorance de la vie morale et politique de la population de notre Occident.

3

nul part les lois n'ont cr  e les mœurs; nul part les mœurs
 ne se sont traduites en lois; bien au contraire les lois et les mœurs
 sont en guerre perp  tuelle; ici les lois taxent les mœurs de
 fanatisme, l   les mœurs reprochent aux lois d'  tre ath  es;
 partant les lois tendent    changer et    violenter les mœurs
 existantes; partant les mœurs s'efforcent de recuser le joug des
 lois. La raison de cette contradiction n'a point encore   t  
 donn  e; la voici: c'est que les lois, r  gies par le Contrat
 ou Convention, enfant  es par le hasard, ou dict  es par la
 violence, n'ont pas de sanction morale et de droit essentiel
 vis    vis de la conscience humaine, et que les mœurs,   manant
 de l'autorit   sup  rieure de la Religion, repoussent presque
 toujours les prescriptions arbitraires des lois.

Une remarque servira    faire ressortir les Cons  quences
 de cette contradiction; si les lois, c'est    dire, les r  glemens
 arbitraires sans autorit  , sanction ou droit moral, devaient
   tre, ainsi qu'entendent nos sophistes, les r  gulatrices des
 mœurs, les lois expos  es    une instabilit   pour ainsi dire qu'indique
 enfanteraient les mœurs les plus anarchiques qu'il soit possible
 d'imaginer, le principe de la variabilit   des mœurs, et tout le
 plus anti-politique    leur essence.

6

Le remède à ce mal profond qui dévore les sociétés européennes, sera dans l'unité hiérarchique de la nouvelle législation religieuse, morale et politique.

La loi n'est point le contrat ou la convention; car les conventions humaines peuvent être l'inspiration, l'erreur et de l'injustice; la loi romaine était une loi d'esclavage et d'oppression relativement à tous les autres peuples du globe; la gloire du Christianisme est de l'avoir anéanti avec la religion qui l'avait consacrée. La loi n'est point le caprice d'un homme, ni l'intérêt d'une dynastie, ni celle d'une caste sociale, religieuse ou guerrière; il est absurde de dire qu'un homme, un gouvernement, une caste ou un peuple puissent faire la Loi ou des Lois. Le mot Loi n'est que l'expression des principes qui constituent le droit, le bien, et l'harmonie dans les créations de Dieu; la loi peut être découverte, manifestée, promulguée, appliquée, mais l'homme ne fait point, ne l'invente point; elle existe, elle vient de Dieu; elle dérive des rapports de l'homme avec les semblables et des rapports des peuples entre eux et des rapports de l'humanité avec Dieu.

Soit que l'on envisage l'homme individuel, l'homme collectif ou peuple, ou enfin l'humanité et Dieu, la Loi

est essentielle, organique, à la fois de droit naturel et de droit divin; prétendre le contraire serait exalter l'initiative anarchique des sophistes, ce serait déifier tous les erreurs, tous les caprices de l'imagination, de la tyrannie et de l'arbitraire, en même temps que l'on nierait l'initiative primitive et suprême de Dieu comme Créateur de l'homme et régulateur de l'humanité.

La Loi préexistante se révèle à l'homme, et la condition essentielle de son autorité étant l'adhésion de la conscience humaine, toute société bien réglée doit faire entrer dans sa Loi le principe de l'initiative humaine et sociale; le dogme exclusivement religieux qui procède par exclusion de la science, de la raison, de l'intelligence et de la discussion se réduit à l'impuissance et se trouve ainsi livré à des attaques perpétuelles qui infirment son autorité et finissent souvent par l'anéantir. Le beau idéal de l'organisation sociale dans la pensée des sophistes qui demandent la nécessité d'un joug moral serait un équilibre parfait entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux; mais outre que le dualisme est impossible, la pondération exacte de deux forces qui se paralléliseraient serait la négation et le scepticisme,

6

c'est à dire l'absence de toute loi religieuse ou rationnelle, la destruction de tout droit et par conséquent de toute autorité. Dès lors rien n'étant vrai, rien n'étant prouvé, rien obligatoire, le Devoir n'existerait plus, le dévouement serait remplacé par l'intérêt personnel, c'est à dire par la force, et la société livrée à une anarchie systématique marcherait promptement à la dissolution.

Mais Dieu ne veut point qu'elle périsse; la lutte de deux principes sociaux se terminera par une alliance dans une même vérité, dans un même droit, dans une même Loi, celle de Dieu; et la discipline future des hommes et des Nations, démontrée par un même enseignement, réunissant ainsi l'autorité de faits organiques de la création et l'assentiment raisonné, le suffrage intelligent de la pensée et de la conscience humaine, fournira aux Vagabonds civilisateurs, tous les éléments du Code suprême et de l'Évangile religieux, politique et moral qui doit être promulgué, accépté et appliqué aux acclamations de l'Univers.

Et non seulement les lois sont en contradiction avec les mœurs, mais les mœurs elles mêmes quoique nées en principe du précepte religieux sont en guerre ouverte avec

7 l'évangile sacerdotal; car la conscience humaine tiraillée
 en sens contraire par deux dogmes contradictoires, le dogme
 rationnel et civil, presque toujours erroné, et le dogme
 religieux, presque toujours incompris, souvent mal interprété,
 mainte fois absurde ou ridicule, la conscience humaine,
 dirige, pervertie à la source, égarée par tant de voix anarchiques,
 corrompue par tant d'exemples dissolvans, rendue sceptique
 et fataliste par le tableau séculièrement misérable de notre
 humanité, la conscience humaine reste en proie au doute,
 s'enveloppe de ténèbres, écoutant tour à tour les mille voix
 de l'erreur, soit qu'elle vienne du temple ou du lieu public;
 et dans cet état d'incertitude, de poursuite de grand, de bon
 désir, de lumière et de volonté, se laisse entraîner fatalement
 par l'égoïsme, l'intérêt propre, l'orgueil et les passions
 mauvaises, à tous les excès dont les débordemens ne reconnaissent
 plus ni frein, ni régulateur véritable, et font de notre société
 l'image de l'Enfer.

1839.40.

